



Assemblée générale

Samedi 30 janvier et dimanche 31 janvier 2016

Recommandation n° 1 :

Promouvoir le service civique

Le service civique est appelé à un développement considérable voulu par les pouvoirs publics. Le service civique permet de donner aux jeunes des perspectives d'engagement auprès d'organismes auxquels ils apportent leur temps et leur dynamisme et qui leur font partager leurs valeurs et leurs expériences.

L'A.G invite la FPF à promouvoir auprès de ses membres cette possibilité d'engagement et à les accompagner pour qu'ils proposent des lieux de service et invitent les jeunes à s'engager.

Recommandation n°2 :

Face à la « crise migratoire », répondre à la gravité des enjeux

Alarmée par l'ampleur et la gravité de la catastrophe humanitaire, politique et morale que traverse l'Europe face à la crise migratoire actuelle,

Scandalisée par les choix politiques de repli nationaliste, de fermeture et d'exclusion en développement dans un nombre croissant de pays,

Profondément alertée par la résurgence des mouvements populistes et xénophobes dans la plupart des pays européens,

L'Assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie à Paris les 30 et 31 janvier 2016, demande au Conseil de la Fédération :

D'affirmer

- ▶ que la question de l'accueil de l'étranger et de la solidarité en actes est au cœur du témoignage des chrétiens ;
- ▶ qu'une parole forte, courageuse et portée par tous est aujourd'hui plus que jamais urgente et indispensable pour refuser toute forme de discrimination et toute tentative de repli sur des espaces de plus en plus fermés.

D'appeler

- ▶ les Eglises, œuvres et mouvements à poursuivre l'interpellation des pouvoirs politiques pour que la France prenne toute sa part en accordant plus largement visas, conditions d'accueil dignes et considération ;
- ▶ les Eglises, œuvres et mouvements comme les collectifs et les bénévoles à consolider et développer les initiatives d'accueil et d'accompagnement des personnes étrangères, en coopération avec les autorités publiques et le monde associatif ;
- ▶ les protestants à déployer leurs ressources et traditions sur l'accueil de l'étranger et à développer les relations œcuméniques et interreligieuses, au plan national comme international ;
- ▶ nos concitoyens à repousser les peurs, à évacuer la haine, à déconstruire les préjugés et à manifester concrètement, là où ils vivent, l'hospitalité et la fraternité.

Il y a urgence !

Recommandation n°3 :

Changements climatiques, poursuivre la démarche

Alors que la France a accueilli la 21ème Conférence des Parties de la CCNUCC (COP21) en décembre 2015, et que la Fédération protestante de France a préparé et accompagné avec force cet événement, l'assemblée générale de la Fédération protestante de France demande au conseil de la FPF :

1. de poursuivre sa démarche de plaidoyer auprès des différentes instances de l'Etat en lui rappelant les engagements qu'il a pris lors de la COP21, en

particulier en matière de transition énergétique et de financement du « Fonds vert ».

2. de poursuivre la dynamique engagée lors de l'assemblée générale de 2015 concernant les changements climatiques. Pour ce faire, l'assemblée générale soumet au conseil les propositions suivantes :

- ▶ accompagnement des Eglises, communautés, œuvres et mouvements dans leurs actions de sensibilisation écologique ;
- ▶ poursuite des actions communes aux niveaux œcuménique et inter-religieux ;
- ▶ poursuite de la participation aux mobilisations de la société civile, notamment au sein de la Coalition Climat 21 ;
- ▶ poursuite de la promotion du Jeûne pour le Climat ;
- ▶ poursuite du travail sur la mise en cohérence de la logistique de la FPF avec son engagement pour le climat (possibilité de repas végétariens occasionnels, vaisselle non jetable, circuits courts, commerce équitable, etc.) ;
- ▶ mandat au groupe climat de la Fédération pour soumettre d'autres propositions au Conseil.